



Sentier international des Appalaches
International Appalachian Trail
CP 132
Matane, QC, G4W 3N1
Té l. : (418) 562-7885 / Fax : (418) 566-2115
www.sia-iat.com / info@sia-iat.com

Matane, le 3 novembre 08

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Projets de parcs éoliens de Gros-Morne et de Montagne Sèche par
Cartier énergie éolienne Inc.

Madame,

Dans le cadre du projet en titre et de la lettre que vous nous avez fait parvenir, voici les réponses du Sentier international des Appalaches – Québec (SIA-Qc) aux informations demandées :

Q1 - En ce qui concerne ces deux projets de parcs éoliens, nous avons été informés par les communiqués et annonces du bureau d'audience publique et nous n'avons pas été consultés directement par le promoteur. Nous savons cependant que nous aurions pu transmettre nos commentaires par écrit ou en participant aux audiences publiques mais malheureusement nous étions dans l'incapacité de la faire en raison d'un manque de disponibilité de notre part.

Q2 - En ce qui a trait aux autres tronçons du sentier international des Appalaches qui traversent ou qui sont situés à proximité d'autres parcs éoliens en Gaspésie, notre organisation a convenu de reconnaître et d'accepter les lois, règlements, normes applicables et les contraintes d'opération de Cartier énergie éolienne, élaborée en collaboration avec le milieu (Conférence Régional des Élués et les MRC). Actuellement, il y a un site de parc éolien dans la municipalité de L'Anse-à-Valleau (le « Parc éolien AAV ») qui est située à proximité du SIA-Qc et pour s'assurer du respect du règlement qui exige que le sentier soit à au moins 200 m d'une éolienne, il a été convenu avec Cartier de modifier une petite partie du sentier. Les frais de réaménagement du sentier ont été assumés par Cartier. Soulignons également qu'il a été convenu avec Cartier énergie éolienne, d'aménager un sentier d'interprétation en boucle (le sentier des éoliennes) qui permettra de présenter et de mettre en valeur le Parc éolien AAV.

Q3 – En ce qui concerne l'état du camping Les Terrasses et de la portion du sentier située sur le territoire de la municipalité de Petite-Vallée, selon les dernières informations recueillies par les randonneurs et bénévoles pour ce secteur, il semble que le site de camping et le sentier sont fonctionnels et accessibles comme pour l'ensemble du SIA-QC qui traverse la Côte-de-Gaspé. Il est tout de même possible qu'il y ait certains problèmes de signalisation ou d'entretien car le SIA-Qc ne dispose pas de toutes les ressources nécessaires qui permettraient d'assurer un suivi en tout temps.

Q4 – Au sujet des statistiques de fréquentation des tronçons du sentier dans

le secteur de Petite-Vallée et de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière Madeleine, comme pour les dernières années, nous avons une fréquentation qui varie entre 20 et 30 randonneurs par saison. Il faut rappeler que le SIA-Qc est surtout fréquenté pour des excursions de randonnée d'un jour dans les secteurs des Chic-Chocs (parc de la Gaspésie, Réserve faunique de Matane) et dans le parc Forillon. En ce qui concerne la longue randonnée et les visiteurs qui font la traversée au complet du sentier ou qui vont marcher une section comme la Côte-de-Gaspé sur une période de quelques jours à deux semaines, l'achalandage varie entre 40 et 50 participants par saison.

Comme supplément d'informations, il est bon de souligner que le SIA-Qc est encore peu connu dans son ensemble mais nous constatons une augmentation de notre achalandage chaque saison. Nous considérons qu'il est possible de cohabiter avec les parcs éoliens proposés en raison du faible achalandage dans ces secteurs et par le fait qu'il y a très peu d'impacte pour les randonneurs qui comprennent que sur 650 km de sentier, il est normal qu'il y ait des sections qui sont un peu moins intéressantes ou plus habitées. À moyen et long terme nous allons faire des sondages afin de recueillir les commentaires des participants et si nécessaire nous croyons qu'il sera possible d'apporter des changements (tracé, site de camping, etc.) en collaboration avec Cartier énergie éolien et le milieu. Un des projets du SIA-Qc serait de faire passer le sentier plus près de la côte et des villages afin d'offrir un circuit plus culturel et plus facile comparativement aux options grandes nature qu'on retrouve dans la section isolées des Chic-Chocs.

Espérant le tout conforme n'hésitez pas à communiquer avec moi pour plus d'informations.



Eric Chouinard
Directeur - Secrétaire